

---

## ! RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom commercial** Pury Tabs  
Art-Nr: 1.0601.01139.00000

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Conditions d'utilisation recommandées

détergent  
Nettoyant pour sanitaires

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant / fournisseur** Yachticon A. Nagel GmbH  
Bürgermeister-Bombeck-Str. 1, D-22851 Norderstedt  
Téléphone +49 40 511 3780, Fax +49 40 51 74 37  
E-Mail yachticon@yachticon.de  
Internet www.yachticon.de

#### Service des renseignements

Téléphone +49 40 511 37 80  
Fax +49 40 51 74 37  
E-mail (personne compétente):  
yachticon@yachticon.de

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Renseignements en cas d'urgence** Giftinformationszentrale Berlin  
Téléphone +49 (0)30 30686700  
Renseignements en allemand.  
-

---

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
--	----------------------------	---------------------------

Eye Irrit. 2	H319	
Skin Sens. 1	H317	

#### Consignes en cas de risques pour la santé

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Indications complémentaires

Le mélange est classé dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS07

**Mot signal**

Attention

**Consignes en cas de risques pour la santé**

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**Consignes de sécurité**

**Généralités**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.

**Prévention**

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

**Réaction**

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et du savon.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Evacuation**

P501 Eliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette**

Duftstoff Kirsche

**2.3. Autres dangers**

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1. Substances**

non applicable

**3.2. Mélanges**

**Composants dangereux**

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
497-19-8	207-838-8	carbonate de sodium	25 - 50	Eye Irrit. 2, H319
5949-29-1	201-069-1	acide citrique monohydraté	25 - 50	Eye Irrit. 2, H319
		perfume cherry	1 < 2,5	Skin Irrit. 2, H315 / Eye Irrit. 2, H319 / Skin Sens. 1, H317 / Flam. Liq. 3, H226 / Aquatic Chronic 3, H412 / / /

## Pury Tabs

### Composants dangereux (continue)

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
69011-36-5	500-241-6	Isotridecanol, branched, ethoxylated	0,1 < 2,5	Eye Dam. 1, H318 / Aquatic Chronic 3, H412

### REACH

CAS No	Désignation	REACH numéro d'enregistrement
497-19-8	carbonate de sodium	01-2119485498-19-XXXX
5949-29-1	acide citrique monohydraté	01-2119457026-42-XXXX

### Marquage des composants selon le décret CE n° 648/2004, annexe VII

#### COLORANT

moins de 5 % agents de surface non ioniques

#### PARFUM

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Remarques générales

Oter immédiatement les vêtements souillés.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

#### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Enlever les lentilles de contact.

#### Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyen d'extinction

#### Agents d'extinction appropriés

produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

mousse stable aux alcools

moyen d'extinction sèche

dioxyde de carbone

eau pulvérisée

---

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas de décomposition thermique, formation possible de substances toxiques.  
Bei thermischer Zersetzung Bildung von reizenden Gasen und Dämpfen möglich.  
Le produit lui-même ne brûle pas.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

#### **Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

#### **Remarques diverses**

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### **Personnel non formé pour les cas d'urgence**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.  
Informez les autorités compétentes en cas de pénétration dans les eaux ou les canalisations.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.  
Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.  
Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir paragraphe 7  
Évacuation: voir paragraphe 13  
Protection individuelle: voir paragraphe 8  
Numéro d'appel d'urgence: voir paragraphe 1

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Précautions lors de la manipulation**

Éviter la formation et le dépôt de poussières.  
Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.  
Les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques doivent être observées.

#### **Mesures générales de protection**

Éviter d'inspirer la poussière.  
Éviter de toucher avec la peau.  
Éviter de toucher avec les yeux.

#### **Mesures d'hygiène**

Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).  
Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
Protéger la peau en appliquant une pommade.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger du rayonnement direct du soleil.

Protéger de la chaleur et du froid extrêmes.

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Protéger de l'humidité.

**Classe de** 13  
**stockage (RFA)**

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

## ! RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs de référence DNEL/PNEC

#### PNEC

CAS No	Agent	Valeur	Type	Remarque
5949-29-1	acide citrique monohydraté	440 mg/l	PNEC eaux, eau douce	
		3,46 mg/kg	PNEC sédiment, eau de mer	
		34,6 mg/kg	PNEC sédiment, eau douce	
		33,1 mg/kg dw	PNEC station d'épuration (STP)	

### 8.2. Contrôle de l'exposition

#### Protection respiratoire

En cas de dégagement de poussière, porter un masque antipoussière.

Avec une ventilation adéquate n'est pas nécessaire.

#### ! Protection des mains

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: Nitril, 0,4 mm, 60 min, 480 min. par exemple "Camatril Profi" (KCL GmbH, email: Vertrieb@kcl.de)

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau différent, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Le temps de pénétration exact du matériau des gants peut être demandée auprès du fabricant de gants de protection et doit être respecté.

#### Protection des yeux

lunettes de protection

#### Autres mesures de protection

vêtement de protection léger

#### Dispositifs techniques appropriés de commande

Veiller à une bonne aération des locaux, avec aspiration éventuelle de l'air au poste de travail.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>aspect</b> solide	<b>Couleur</b> bleu	<b>Odeur</b> Odeur de cerise
<b>Seuil olfactif</b> non déterminé		

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	non déterminé				
<b>Température d'ébullition/plage d'ébullition</b>	non déterminé				
<b>Température de fusion / Point de congélation</b>	non déterminé				
<b>Point d'éclair</b>					non inflammable
<b>Vitesse d'évaporation</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	non déterminé				
<b>Température d'inflammation</b>	non déterminé				
<b>Température d'auto-inflammation</b>					Le produit n'est pas autoinflammable.
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Pression de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Densité relative</b>	non déterminé				
<b>Densité de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Solubilité dans l'eau</b>		20 °C			soluble

## Pury Tabs

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Solubilité dans un autre produit</b>	non déterminé				
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)</b>	non déterminé				
<b>Température de décomposition</b>	non déterminé				
<b>Viscosité</b>	non déterminé				

### Propriétés comburantes

Aucune information disponible.

### Propriétés explosives

Le produit n'est pas explosif.

### 9.2. Autres informations

voir fiche technique

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation.  
Produit stable sous conditions de stockage prescrites.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pour les produits de décomposition, voir chapitre 5.

### Informations diverses

Nous recommandons, en règle générale, d'éviter tout contact avec des réactifs chimiques forts, comme les acides, les solutions basiques, les agents d'oxydation et de réduction.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>Irritation de la peau</b>	Faiblement irritant - marquage non obligatoire.			
<b>Irritation des yeux</b>	Irritant.			
<b>Sensibilisation de la peau</b>	sensibilisant			
<b>Sensibilisation des voies respiratoires</b>	Pas d'effet sensibilisant connu.			

### Toxicité subaiguë - Cancérigène

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Mutagène</b>				Aucune preuve de géotoxicité.
<b>Tératogène</b>				Aucune preuve de toxicité pour la reproduction.
<b>Cancérigène</b>				Aucune preuve d'effets cancérogènes possibles.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Aucun effet connu.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Aucun effet connu.

### Danger par aspiration

Pas de classification quant à sa toxicité à l'aspiration.

### Constatations empiriques

Le produit peut entraîner une sensibilisation par contact cutané.

Effet irritant sur les muqueuses ou la peau possible.

Effet irritant sur les yeux.

### Remarques générales

Le produit doit être manipulé avec les précautions d'usage pour un produit chimique.

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent être exclues.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol



Aucune information disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

#### 12.6. Autres effets nocifs

Effet préjudiciable dans l'eau possible en raison de la variation du pH.

#### Remarques générales

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations relatives au produit

Il n'existe pas de normes harmonisées dans les pays membre de l'Union Européenne réglant l'utilisation des déchets chimiques et des déchets résiduels.

D'où la distinction entre "déchets pour le recyclage" et "déchets pour l'élimination". Les exigences spécifiques - en particuliers à l'arrivée - sont d'ailleurs également réglées par les Länder.

##### Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Les emballages non contaminés peuvent être traités comme des ordures ménagères.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

##### Produit de nettoyage recommandé

eau

##### Remarques générales

L'attribution du numéro du code de déchets est à effectuer selon le Règlement CED en fonction des secteurs d'emploi et processus spécifiques.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	-	-	-
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	-	-	-

## Pury Tabs

---

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

### Informations diverses relatives au transport

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.

Protéger de l'humidité.

---

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementation nationale

**Classe de danger pour l'eau** 1 Renseignements du fabricant  
produit polluant faiblement l'eau

**Ordonnance relative aux incidents** Ne tombe pas sous le Règlement relatif aux incidents.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

---

## ! RUBRIQUE 16: Autres informations

### Les conseils relatifs à la formation

Voir fiche technique pour plus d'informations.

### Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

### Informations diverses

Les réglementations nationales particulières doivent être mises en oeuvre indépendamment de chaque utilisateur!

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

S'il vous plaît noter les informations supplémentaires! Nos Fiches de Données de Sécurité ont été préparés en conformité avec les directives de l'UE, sans tenir compte des règles nationales spécifiques à la manipulation des matières dangereuses.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 1.6

### ! Source des principales informations

Fiche technique du fournisseur.

European Chemicals Agency (ECHA)

Texte intégral concernant des avertissements de sécurité dans section 3.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

---